DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD

45ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

(22 JANVIER- 02 FEVRIER 2024)

S.E.M. Paul Empole Losoko Efambe

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la République du Tchad et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du quatrième cycle de l’EPU.

Elle la félicite pour avoir ratifié, le 20 juin 2019, la Convention relative aux droits des personnes handicapées. De même pour avoir promulgué la loi portant protection et assistance aux personnes déplacées à l’intérieur du pays en mai 2023.

A ce sujet, ma délégation recommande à la délégation du Tchad ce qui suit :

* Finaliser l’adoption de la loi sur la protection des défenseurs des droits de l’homme ;
* Finaliser l’adoption du code des personnes et de la famille et du code de protection de l’enfance.

Enfin, ma délégation souhaite plein succès à la délégation de la République du Tchad dans la conduite de son examen périodique universel.

Je vous remercie, Monsieur le Président.